Vous êtes un hébergeur ? professionnel

En tant que professionnel, je dispose d'un numero de SIREN et j'ai un compte déchet au nom de l'entreprise.

Plusieurs solutions existent pour gérer les déchets de mes locataires :

Je peux créer mon compte déchets.

Des badges seront attribués à mon entreprise.

Je peux coller des autocollants sur les sacs poubelle.

L'autocollant est à usage unique.

Le prix est à l'unité.

Je peux orienter mes locataire vers l'application UV TRI.
Ils pourront faire leur dépôt d'ordures ménagères en payant à l'ouverture.

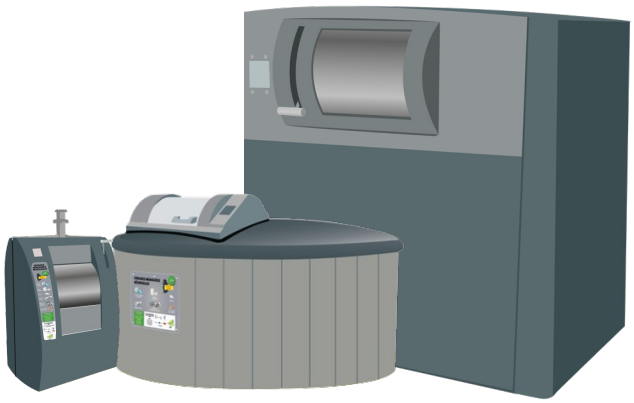

SIDEL

+ d'infos : SIDEL : 05 62 68 71 44 ou sur www.sidel32.fr

Création : SIDEL 2024 Crédits photo : LUDOCOM